

La Maison-Dieu, 192, 1992, 45-60

Jean-Louis ANGUÉ.

LE DEVENIR DE LA PRIÈRE UNIVERSELLE

LA prière universelle fait aujourd'hui partie intégrante du déroulement des assemblées dominicales et il est difficile d'imaginer qu'elle n'a même pas trente ans d'existence. C'est, en effet, le Concile Vatican II qui en décréta le rétablissement dans la Constitution sur la Liturgie *Sacrosanctum Concilium*, votée le 4 décembre 1963 :

La « prière commune », ou « prière des fidèles », sera rétablie après l'évangile et l'homélie, surtout les dimanches et fêtes de précepte, afin qu'avec la participation du peuple, on fasse des supplications pour la sainte Église, pour ceux qui détiennent l'autorité publique, pour ceux qui sont accablés par diverses nécessités, et pour tous les hommes et le salut du monde entier (n° 53).

Ces orientations du Concile furent précisées par l'Instruction pour l'application de la Constitution sur la Liturgie *Inter Œcumenici*, du 26 septembre 1964 :

Là où est en vigueur la coutume de faire l'« oraison commune » ou « prière des fidèles », elle se fera avant l'offertoire, une fois dit *Oremus*, et, pour le moment, avec les formules qui existent dans chaque région. Le célébrant la dirigera de son siège, ou de l'autel, ou à l'ambon, ou à la grille du sanctuaire.

Les intentions ou invocations peuvent être chantées par le diacre, par un chantre ou par un autre ministre qui en soit capable, en réservant toutefois au célébrant les paroles d'introduction et l'oraison de conclusion, qui sera habituellement l'oraison : « Dieu, notre refuge et notre force... » (cf. Missel romain, « Oraisons diverses », n° 20), ou une autre oraison qui correspondrait mieux à la nécessité particulière.

Là où l'usage de l'« oraison commune » ou « des fidèles » n'existe pas, l'autorité qui a compétence sur le territoire peut décider qu'on la fera, de la manière indiquée ci-dessus et avec des formules provisoires approuvées par cette autorité (n° 56).

En France, la mise en œuvre fut décidée par la troisième Ordonnance de l'épiscopat sur la liturgie, en date du 24 novembre 1964 (cf. *Bulletin Officiel de la Conférence épiscopale française*, p. 74-75) :

Les évêques de France, en vertu de l'article 22 de la Constitution *De sacra liturgia*, conformément aux dispositions du *Motu proprio* du 25 janvier 1964 et de l'Instruction *Inter Œcumenici*, ont décidé ce qui suit :

Article 1

1. Aux messes célébrées avec présence du peuple, spécialement les dimanches et fêtes, on pourra dire (ou chanter) l'*Oratio fidelium* (prière universelle) ; on suivra alors les normes indiquées par l'Instruction *Inter Œcumenici*, n° 56.

2. On utilisera les formules approuvées (au nom de l'épiscopat, par la Commission de liturgie)...

Article 9

La présente ordonnance entrera en vigueur le 7 mars 1965 (premier dimanche de Carême).

N.B. : Les formules approuvées pour la prière universelle seront indiquées dans les *Directives pratiques* pour la célébration de la messe¹.

1. Ces directives parurent dans les *Notes de Pastorale Liturgique* (n° 53, novembre 1964, p. 1-24). Il était précisé qu'on pouvait utiliser jusqu'au 1^{er} janvier 1967 les formules suivantes :

Depuis les premières mises en œuvre, la Prière universelle a certainement subi des évolutions dans les différentes Églises locales. Il nous a paru intéressant de faire le bilan de sa pratique actuelle, non seulement dans l'espace francophone, mais encore dans divers pays du monde. Comme il était impossible de faire une enquête à l'échelle universelle, nous avons opté pour un sondage auprès d'un certain nombre de correspondants situés dans les cinq continents². Si nous n'avons pu recueillir de renseignements concernant l'Asie et l'Amérique latine, nous avons reçu des réponses de l'Océanie (Australie), de l'Afrique (Côte-d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Togo), de l'Amérique du Nord (Canada, États-Unis), de l'Europe (Angleterre-pays de Galles, Belgique flamande, Hongrie, Irlande, Portugal, Suisse romande) et des neufs régions apostoliques de France ; soit en tout 14 pays.

Conscients de la diversité des pratiques des assemblées, nous avons demandé à nos correspondants de nous indiquer des grandes tendances sur trois aspects de la Prière universelle (sa préparation, sa structure et sa réalisation) et de faire un rapide bilan. On ne lira donc pas ci-après une synthèse exhaustive de la manière dont est célébrée la Prière universelle à travers le monde, mais plutôt, on pourra découvrir par comparaison, comment des chrétiens d'aujourd'hui, dans leur diversité, s'efforcent de mettre en œuvre un des vœux du Concile. De même, nous avons volontairement restreint notre champ d'investigation à l'assemblée dominicale et nous n'abordons qu'occasionnellement les problèmes posés par la Prière universelle en d'autres circonstances : messes rituelles (funérailles, mariage, confirmation, etc.), messes de petits

1) Les sept litanies publiées dans *Invitatoires* (éditions CPL, p. 296-310) et les *Notes de Pastorale Liturgique*, octobre 1964.

2) Les intentions proposées pour chaque dimanche dans le *Missel de l'Assemblée chrétienne*.

3) Les fiches de chant suivantes : A 24, A 48, B 4, B 19, B 27, B 28, B 29, B 38, B 40, B 41, B 42, B 43, B 44, G 47, P 40.

2. La plupart de ces correspondants sont les Secrétaires des Commissions nationales de liturgie.

groupes, messes quotidiennes ou à l'occasion d'une circonstance exceptionnelle.

La préparation

A l'origine, il était prévu que la Prière universelle devait se dérouler selon le schéma et les formules « approuvés par l'autorité compétente », comme nous l'avons rappelé plus haut. Mais elle est devenue très vite un lieu de créativité, laissé à l'initiative des communautés. Il était donc intéressant de voir comment elle était préparée ; d'où les quatre questions posées :

- Par qui est-elle composée ? Le prêtre ? Une équipe de laïcs ? Des lecteurs ? Autres solutions ?
- Est-ce que ce sont toujours les mêmes personnes qui préparent ou y a-t-il un roulement ?
- De quoi s'inspire-t-on pour composer la P.U. ? De l'actualité ? Des lectures bibliques ? D'autres sources ?
- Y a-t-il des formulaires tout faits ? Lesquels ? Depuis quand ? Les revues liturgiques font-elles des propositions ? Sont-elles utilisées ?

Qui compose ?

Sur les 14 pays, il y a pratiquement égalité entre le prêtre et une équipe de laïcs, en fonction des lieux, de la personnalité du curé, de l'existence d'équipes liturgiques qualifiées ou non. Il est donc difficile de tirer un enseignement quelconque de ces réponses. Néanmoins, deux remarques méritent d'être signalées, car elles modifient quelque peu le champ même de la question.

Tout d'abord, plusieurs pays notent que la P.U. est reprise plus ou moins fidèlement d'un livre officiel ou d'une revue (Hongrie, États-Unis, Belgique, Canada). En ce sens, il ne s'agit plus de composer, mais au mieux d'adapter, et au pire de recopier. Peut-on penser que, dans la plupart des paroisses capables de se payer le

livre ou l'abonnement à la revue, il en va ainsi ? Si tel était le cas, on voit bien que la question du « formulaire approuvé » se poserait d'une autre façon. Par ailleurs, on mesure également la responsabilité pédagogique des rédacteurs de revues.

La seconde remarque concerne l'articulation entre le prêtre et l'équipe liturgique. Plusieurs notent que la P.U. est composée par l'équipe liturgique, mais revue par le prêtre, ou bien que le prêtre prend le risque de la confier à l'équipe liturgique. Derrière ces simples notations, c'est la signification et le rôle du ministère ordonné qui sont pointés, tant pour veiller à la qualité de la foi et de la prière de la communauté que pour susciter la responsabilité de tous et leur donner les moyens de se former.

Roulement ou non

Cette question est très liée à la précédente. Si c'est le prêtre qui compose ou bien s'il n'y a qu'une seule équipe liturgique, il n'y a évidemment pas de roulement. De même, s'il s'agit seulement de recopier les intentions proposées par une revue ou un livre, le fait de changer de personnes importe peu. Les réponses donnent donc une parfaite égalité entre la préparation par les mêmes et le roulement (7 de chaque côté). Il faut signaler ici la belle unanimité des quatre pays africains au sujet de l'implication joyeuse et féconde des équipes liturgiques dans la composition de la P.U.

De quoi s'inspire-t-on ?

La plupart du temps, les intentions partent des lectures bibliques, ce qui est cohérent avec l'utilisation de revues qui, étant donné leur avance sur l'événement, ne peuvent tenir compte des circonstances. Encore une fois, ce sont les pays africains qui semblent le plus soucieux de partir de l'actualité. La moitié des réponses signalent également les besoins de l'assemblée, mais peut-être est-ce lié seu-

lement à la quatrième intention de la P.U., traditionnellement consacrée à la vie de la communauté locale (avec les noms des futurs baptisés, des défunts ou des mariés).

Deux remarques du correspondant suisse méritent une particulière attention : « *On note un réel souci de tirer parti des textes bibliques, au risque de thématiser la liturgie ou de la moraliser.* » Et cette petite pointe : « *Les journaux télévisés constituent une source d'informations... même pour la P.U. !* »

Des formulaires tout faits ?

Sauf trois pays africains sur quatre, tous les correspondants notent l'utilisation, parfois servile, de formulaires préfabriqués par un livre officiel (Hongrie depuis 1969, Portugal depuis 1974) ou une revue (par exemple, le *Prions en Église* au Canada, ou *Intercom* en Angleterre ou en Irlande). La vraie question est donc la plus ou moins grande dépendance par rapport à des propositions venant de l'extérieur, ou encore la qualité d'adaptation à la situation réelle de la communauté.

En conclusion de cette première série de questions sur la préparation de la P.U., il reste une double interrogation :

- Est-ce encore un lieu de créativité ou d'expression pour les fidèles ?
- Est-elle le témoin d'une saine articulation des rôles et ministères à l'intérieur des communautés ?

La structure

Outre certaines notations particulières disséminées dans l'ensemble du document, la Présentation Générale du Missel Romain consacre trois numéros (n^{os} 45-47) à la P.U., pour en préciser l'objectif, le schéma habituel et les

divers intervenants. Il convenait donc de vérifier comment ces indications étaient mises en œuvre. Pour ce faire, nous avons posé quatre questions :

- Le schéma « Église-Monde-Souffrants-Communauté locale » (cf. PGMR, n° 46) est-il respecté ou non ?
- La formulation est-elle de type litanique ou les intentions sont-elles plus développées ?
- Y a-t-il une structure habituelle (par exemple : exposé d'une situation, motif, invitation à prier...) ?
- Y a-t-il mélange de la demande et de la louange ?

Le schéma

Il semble que partout, sauf exception, le schéma proposé par la Présentation Générale du Missel soit respecté. Cependant, quatre indications fournies par divers correspondants permettent de nuancer cette première approche. Tout d'abord, plusieurs notent que l'ordre des intentions peut varier, ce qui ne fait que rejoindre la finale du n° 46 de la PGMR, lorsqu'il s'agit d'une célébration particulière. Par ailleurs, l'un ou l'autre remarque qu'un tel schéma entraîne bien souvent de la routine ou des lieux communs.

Mais surtout, les deux dernières notations ne manquent pas de nous interroger : certains n'adoptent pas ce schéma parce qu'ils l'ignorent ; et lorsque la prière est faite de façon spontanée (souvent sous l'influence du Renouveau, est-il précisé), les intentions pour l'Église universelle et pour le monde disparaissent.

La formulation

A part les propositions de quelques revues liturgiques qui ont le souci de formation et qui ont opté pour le type litanique, toutes les réponses signalent que les intentions sont développées, et même très ou trop développées. On constate donc que le style litanique, plus proche de

la simple prière, n'a pas réussi à s'imposer et qu'il reste un vœu des formateurs.

On espère que les remarques de la Belgique néerlandophone sont particulières à cette région : « *Parfois, cela devient une deuxième homélie, ou plutôt des commandements adressés à Dieu... Dans les communautés religieuses, la prière universelle risque de devenir un compte rendu de tout ce qui s'est passé au cours de la semaine...* »

Et pour le plaisir, on retiendra cette intention prononcée, paraît-il, par un curé irlandais juste avant le référendum sur le divorce, il y a quelques années : « *Nous prions pour le ministre qui veut introduire le divorce en Irlande. Puisse-t-il avoir une inondation dans sa maison et des grenouilles dans son lit ! Seigneur, écoute-nous...* »

La structure des intentions

Tous les pays, sauf Angleterre-pays de Galle et Irlande, répondent que les intentions sont le plus souvent structurées de la même façon :

– soit avec le trop fameux « Prions pour..., afin que..., ensemble prions » ;

– soit en partant d'une situation ou d'une phrase biblique, suivie d'une intention, parfois d'un motif, et se terminant par l'invitation à prier.

Le Togo déclare à ce propos : « *Les intentions sont très structurées selon la tradition africaine. On développe l'origine de la demande, le pourquoi, le comment et souvent aussi ce qu'on attend de la prière.* »

Plusieurs notent le trop grand développement du motif de la demande, ce qui la fait ressembler davantage à un discours qu'à une prière. De même, certains regrettent que le « Prions le Seigneur » terminal n'agisse que comme déclencheur du refrain de l'assemblée.

Demande et louange

Seuls deux pays africains, le Mali et le Togo, répondent qu'il y a un réel mélange de la demande et de la louange dans les P.U. Tous les autres notent qu'un tel lien est très rare, sauf parfois dans les oraisons de conclusion ou dans des assemblées particulières. Un correspondant n'hésite pas à déclarer : « *On n'a pas encore appris que le chrétien est un être eucharistique, que la supplication découle de la bénédiction.* » Comme pour lui donner raison, un autre constate : « *Même après une action de grâce, une louange ou une simple communication, les gens (également les prêtres) n'hésitent pas à inviter l'assemblée à la réponse habituelle : Dieu, exauce-nous !* »

L'impression générale fournie par les réponses à cette série de questions sur la structure de la P.U. est que, si elle n'est pas constamment ressourcée par une formation appropriée ou confrontée à son véritable objectif, la pratique de cette prière risque bien de devenir formaliste ou de s'engager dans des chemins pour lesquels elle n'est pas faite.

La réalisation

La Prière universelle n'est pas seulement un texte, aussi bien préparé ou structuré soit-il ; elle est d'abord une mise en œuvre concrète au sein d'une assemblée. Là encore, pour essayer de mieux cerner la réalité, nous avons posé quatre questions :

- Y a-t-il P.U. à la messe quotidienne ou seulement à la messe dominicale ? A-t-elle lieu après le *Credo* ou à un autre moment ?
- La P.U. est-elle proposée par un seul lecteur, ou par plusieurs, ou par le diacre ? Se fait-elle de façon spontanée ? Autres solutions ?
- Les intentions sont-elles dites ou chantées ? Le refrain

est-il dit ou chanté, ou bien fait-on seulement un silence ?

- L'introduction et la conclusion sont-elles faites par le président de l'assemblée ? Sont-elles improvisées, bien adaptées, toujours les mêmes ?

Quand ?

Dans tous les pays qui ont répondu, la Prière universelle a toujours lieu le dimanche, la plupart du temps après le *Credo*. On peut noter cependant que dans certaines régions de France, pour éviter la routine, on la supprime quelquefois, ou bien qu'elle est située après l'homélie, car on a supprimé cette fois le *Credo* (ce qui a tendance également à se développer en Angleterre). Le Canada souligne que certains la situent à l'intérieur de la Prière eucharistique, au moment des intercessions, ce qui est le signe qu'on n'a pas bien compris ni le sens de la Prière universelle, ni celui de ces intercessions.

La P.U. est, par contre, exceptionnelle en semaine, sauf à l'occasion de messes de jeunes ou de petits groupes. Il semble que les pays anglo-saxons (États-Unis, Angleterre-pays de Galle, Irlande, Australie) pratiquent plus volontiers la P.U. en semaine : il y a même un très bon livre dont malheureusement les équipes liturgiques ne se servent pas assez pour apprendre la composition d'une P.U.³.

Par qui ?

Il apparaît que partout, le dimanche, prédomine la forme avec un seul lecteur, sauf pour des circonstances spéciales (par exemple, les messes d'enfants plusieurs fois signalées comme donnant lieu à des interventions multiples). L'Irlande va même jusqu'à dire que cet unique

3. Eltin GRIFFIN, « Prayer of the faithful for weekdays » (*Dominican Publications*, Dublin, 1985).

lecteur est souvent le prêtre lui-même ; la Belgique note que c'est la personne qui a fait la première lecture. Quant au diacre, il n'est pratiquement jamais question de lui, malgré la note de la PGMR : « *Après l'introduction du prêtre, c'est le diacre qui propose les intentions de la prière universelle, soit de l'ambon soit d'un autre lieu approprié* » (n° 132). Un tel silence est-il lié au petit nombre des diacres ou à une décision délibérée ?

La forme spontanée est plus fréquente dans les messes de petits groupes ou en semaine, avec le risque déjà signalé de voir disparaître le caractère universel de cette prière. Cette forme spontanée peut aussi coexister (par exemple au Mali ou au Togo) avec l'autre : après la lecture de ce qui a été préparé, des fidèles peuvent intervenir spontanément.

Parlé ou chanté ?

Partout les intentions sont dites, et il est exceptionnel qu'elles soient chantées. La réponse est généralement dite (et donc parfois chantée) dans les pays suivants : Hongrie, Angleterre, Irlande, Australie, Canada ; elle est le plus souvent chantée aux États-Unis, au Portugal, en Suisse, en France ; toujours chantée au Mali, en Côte-d'Ivoire, en Mauritanie, au Togo ; chantée ou dite en Belgique. Les pratiques sont donc différentes, mais tous se retrouvent pour admettre que le silence est très rare.

Introduction et conclusion

Conformément à la PGMR (n° 47), c'est toujours le prêtre (ou le président de l'assemblée) qui introduit et conclut la P.U. La plupart des réponses soulignent que ces interventions sont bien adaptées, parfois improvisées à partir de ce qui a été préparé ou de la revue utilisée. Il semble qu'en France, la plupart du temps, introduction et conclusion soient préparées en même temps que les intentions, et que le prêtre n'ait plus qu'à les lire. En

Suisse et en France, encore, on signale le caractère parfois stéréotypé de ces prises de parole. Néanmoins, la bonne opinion générale est sans doute liée au fait que les prêtres sont habitués à manier ce genre littéraire de la prière, quitte à improviser, ce qui n'est pas forcément le cas pour les autres fidèles.

Il convient de signaler la très bonne remarque du correspondant belge : « *Dans les suggestions qui sont publiées, la prière de conclusion est parfois trop chargée pour être une bonne finale ; on peut avoir l'impression que la prière recommence !* »

Pour bien connaître la véritable pratique de la Prière universelle aujourd'hui, il faudrait analyser les textes eux-mêmes tels qu'ils ont été mis en œuvre, au long d'une année, dans une paroisse donnée. Une telle recherche serait très instructive, mais dépasse largement le cadre de cette brève enquête. Celle-ci nous a permis de découvrir que, compte tenu de légitimes différences entre pays, il y a une réelle unité dans la manière de réaliser ce moment de la messe dominicale.

Quel bilan ?

Au terme de ce rapide examen, nous avons posé à nos correspondants cette question : « *Quelles appréciations sont portées sur la P.U. par les fidèles ? Vous-mêmes, êtes-vous satisfait de la manière dont elle est mise en œuvre ? Quel bilan faites-vous ?* » Chacun a fait un bilan, en fonction des particularités de son pays ; et il serait intéressant de pouvoir publier l'intégralité de ces réponses. Mais tel n'est pas notre propos maintenant, puisque nous cherchions tout d'abord à repérer des grandes tendances à propos de la Prière universelle.

Il est possible de regrouper tous ces bilans nationaux autour de quatre points souvent cités, en montrant éventuellement comment ils sont vécus dans tel ou tel pays.

Un bien commun

Beaucoup de réponses le soulignent : la P.U. est devenue un bien commun des assemblées, à tel point qu'il serait difficile de s'en passer. Plusieurs notent que le peuple aime cette prière, qui rejoint leur vie concrète, qui permet le partage des joies et des soucis, et qui en même temps ouvre sur plus large que la situation locale.

Cet attachement des fidèles pour la P.U. apparaît bien dans les réponses de la Hongrie, des États-Unis, de l'Irlande, de l'Australie, de la Belgique et dans les quatre pays africains (Mali, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Togo). Mais tous constatent que, de toute façon, elle fait partie intégrante de toute célébration dominicale.

Une ignorance sur sa signification

Même ceux qui se réjouissent de la façon dont la Prière universelle est vécue dans leur pays émettent des réserves sur la manière dont il leur semble qu'elle est comprise. Ou bien, disent-ils, l'on ne respecte pas sa structure ; ou bien, elle devient une deuxième homélie ; ou encore, elle est une prière « présidentielle » de plus ; parfois on y insère le « Je vous salue, Marie » (Angleterre, Irlande) ; certains ne comprennent pas pourquoi elle est située là dans le déroulement de la messe, et lui reprochent de faire doublet avec les intercessions de la Prière eucharistique ; d'autres se demandent quelle doit être son articulation avec la parole de Dieu entendue.

La préoccupation la plus grave est sans doute de découvrir que la plupart des fidèles n'ont pas conscience d'être les intermédiaires entre Dieu et les hommes, c'est-à-dire d'exercer là leur fonction sacerdotale, comme l'exprime bien la PGMR (n° 45).

Des défauts de mise en œuvre

La plupart des réponses font état d'assez nombreux défauts de mise en œuvre. Nous les regroupons ci-dessous par ordre décroissant de citation :

- caractère intemporel et abstrait, dû sans doute à l'utilisation non adaptée de P.U. préfabriquées dans des livres ou des revues ;
- individualisme de nombreuses intentions, qui ne sont pas ouvertes sur l'universel ;
- caractère moralisant, volonté de délivrer un message, au lieu de prier ;
- absence de silence et rythme trop rapide, qui ne permettent pas l'intériorisation ;
- rédaction et mise en œuvre par le seul prêtre, le peuple n'ayant plus qu'à répondre ;
- formalisme de nombreux éléments (refrain, conclusion) ;
- intentions trop longues et trop complexes ;
- lecture mal faite, n'introduisant pas à la prière ;
- spontanéité qui entraîne des doublets ;
- introductions adressées à Dieu, au lieu des fidèles ;
- etc.

Souhaits et projets

Une telle liste de défauts pourrait laisser l'impression fâcheuse d'un bilan catastrophique. Or, telle n'est pas la tonalité générale des réponses, qui apparaissent au contraire résolument optimistes, tournées vers l'avenir et pleines de projets déjà en cours ou sur le point de démarrer. De façon plus précise, ces souhaits et projets peuvent se regrouper en trois domaines.

Tout d'abord, il faut poursuivre et intensifier la formation sur le sens, le contenu et l'objectif de la Prière universelle ; cela implique une éducation à la créativité, ainsi qu'une recherche sur un certain nombre de points, par exemple :

- Dans quelle mesure convient-il de s'en tenir aux quatre axes de la PGMR ? Constituent-ils un moyen de saine régulation ou un frein à la spontanéité ?
- Quel lien doit être entretenu avec les lectures du jour ?
- Quel est le rapport de la P.U. avec les invocations de la préparation pénitentielle et les intercessions de la Prière eucharistique ? Etc.

Il faut également travailler à une meilleure mise en œuvre de la P.U. : qualité de la rédaction (parler plus au cœur qu'à l'intellect, comme le dit le correspondant hongrois) et de la diction, capacité d'improvisation, insertion de silence, choix du refrain, etc.

Enfin, il importe de faire découvrir que la P.U. est un des lieux de la coresponsabilité et qu'elle est le signe (ou le contre-sign) d'une ecclésiologie juste ; en ce sens, il serait normal que de plus en plus de membres de la communauté chrétienne soient associés, moyennant la formation dont nous venons de parler, tant à sa préparation qu'à sa réalisation.

Il ne semble pas convenable de tirer des conclusions générales à partir d'une enquête aussi limitée, ni de porter un jugement sur la façon dont est vécue la Prière universelle aujourd'hui dans le monde. Chacun pourra vérifier si les différents éléments pointés dans ce bilan rejoignent ou non sa propre expérience. Nous souhaitons seulement que de telles recherches sur d'autres parties de la célébration eucharistique se poursuivent, par exemple sur la mise en œuvre des oraisons du Missel ou des Prières eucharistiques. C'est, en effet, à partir d'un regard un peu large et concret sur les pratiques des communautés chrétiennes qu'une véritable politique de formation pourra se mettre en place et qu'une pastorale de « l'art de célébrer » aura des chances de produire quelque effet.

Pour terminer, il nous plaît de citer cette réflexion d'un correspondant français : « *Les équipes liturgiques qui se préoccupent de la Prière universelle (recherche d'une Bonne Nouvelle à accueillir de la part de Dieu et à faire retentir,*

regard sur le monde du temps, ses souffrances, ses attentes, ses joies) y trouvent généralement du dynamisme et de la cohésion. La réflexion liturgique devient partage, lieu de reconnaissance, d'enrichissement spirituel... »

Jean-Louis ANGUÉ.